



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 12 octobre 2010 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents :

| | | |
|----------|----------------------|-------------|
| Monsieur | André Lepage, | maire |
| Monsieur | Patric Frigon, | conseiller |
| Madame | Isabelle Imbeault, | conseillère |
| Monsieur | Julien Normand, | conseiller |
| Monsieur | Raymond Lavoie, | conseiller |
| Madame | Chantal de Verteuil, | conseillère |
| Monsieur | François Girard, | conseiller |

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

2010-10-239
5419

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2010-10-240
5419

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire tenue le 13 septembre 2010, ainsi que les procès-verbaux des sessions spéciales du 13 et 23 septembre 2010.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2010-10-241
5419

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 30 septembre 2010.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 3 162 m³, moyenne : 105 m³/jr
Les Buissons : 15 542 m³, moyenne : 518 m³/jr
Station de recherche : 02-09-10 au 05-10-10 107,1 m³
Camping de la Rive : 02-09-10 au 05-10-10 16,01 m³



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 7 et 28 septembre 2010.
Incendies : 23 et 24 septembre 2010.
Premiers répondants : 02 septembre 2010.
Formation : aucune.

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbaux : 16 juin, 12 juillet et 18 août 2010.

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2010-10-242
5420

CORRESPONDANCE:

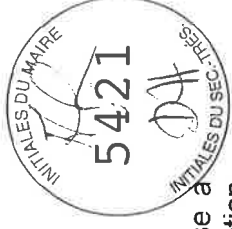
Reçue:

- * M. Gérard Asselin, député de Manicouagan -10-09-28- accusé réception de la résolution concernant les services de Postes Canada.

Expédiée:

- * Mme Laurette Gravel et M. Marc Bélanger, 51, rue Olympique -10-09-14- envoi de la résolution numéro 2010-09-202 selon laquelle le conseil accepte leur demande de dérogation mineure DM-2010-07 afin de régulariser l'implantation du cabanon existant.
- * Mme Lisa Hovington, 79, chemin Principal -10-09-14- envoi de la résolution numéro 2010-09-203 selon laquelle le conseil accepte sa demande de dérogation mineure DM-2010-08 afin de régulariser l'implantation du cabanon existant.
- * M. Richard Fournier, ville de Baie-Comeau -10-09-20- envoi de la résolution numéro 2010-09-210 selon laquelle le conseil accepte le rapport financier 2009 du Transport adapté aux personnes handicapées.
- * Mme Diane Hamel, directrice, Centre de bénévolat Manicouagan inc. -10-09-20- envoi de la résolution numéro 2010-09-212 selon laquelle le conseil nomme Mme Marielle Dionne pour représenter la municipalité de Pointe-aux-Outardes au sein du comité de travail pour planifier les activités et orientations de la semaine de l'action bénévole 2011 du Centre de bénévolat Manicouagan inc.
- * Mme Patricia Huet, M.R.C. de Manicouagan -10-09-20- envoi de la résolution numéro 2010-09-223 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes s'engage à respecter l'intégralité de l'entente de collaboration signée entre Vélo Québec et la MRC de Manicouagan.
- * M. Jean-Louis Simard, Entreprises Jacques Dufour et Fils inc. -10-09-20- envoi de la résolution numéro 2010-09-224 selon laquelle le conseil les mandats pour faire les travaux d'amélioration de certaines rues dans les places, au coût de 22 000 \$, plus taxes.
- * M. Éric Lirette, architecte -10-09-20- envoi de la résolution numéro 2010-09-225 selon laquelle le conseil le mandats pour la réalisation des étapes plans et devis définitifs, services durant l'appel d'offres et la surveillance partielle pour le projet de réfection de la toiture de l'édifice municipal de Pointe-aux-Outardes pour un montant de 7 458,40 \$, plus taxes.
- * M. Yvan Lévesque, Groupe-conseil TDA -10-09-20- envoi de la

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



résolution numéro 2010-09-226 selon laquelle le conseil les autorise à présenter, au nom de la municipalité, les demandes d'autorisation requises pour la réalisation des travaux de remplacement de la fosse septique de la rue David.

* Commission de protection du territoire agricole -10-09-20- envoi de la demande d'aliénation d'une partie des lots 20-1 et 21-1-P, du rang de la Pointe-aux-Outardes, dans le but de relocaliser la route hors de la zone à risque d'érosion des berges tout en permettant la relocalisation des résidences de ce secteur à l'extérieur de la zone agricole.

* M. Jean-Louis Simard, Entreprises Jacques Dufour et Fils inc. -10-09-24- envoi de la résolution numéro 2010-09-236 selon laquelle le conseil accepte leur soumission pour réaliser les travaux pour la fourniture et la pose d'asphalte recyclée sur la rue David, au coût de 26 404,50 \$, plus taxes.

Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2010-10-243
5421

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2010-10-12.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun engagement de crédit.

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Aucun règlement.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2010-10-244
5421

FIXER DATE - DÉROGATION MINEURE AU 86, RUE BOISJOLI

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault et résolu à l'unanimité, de fixer au 8 novembre 2010 à 19 h, la séance où le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro DM-2010-09, dont la propriété est située au 86, rue Boisjoli.

2010-10-245
5421

**OFFRE DE SERVICE – MISE À NIVEAU DE LA RUE DE BAIE-
SAINT-LUDGER**

CONSIDÉRANT

l'offre de service de la firme BPR concernant l'évaluation des travaux pour la mise à niveau de la rue de Baie-Saint-Ludger.



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de mandater la firme BPR afin de procéder à l'évaluation des travaux pour la mise à niveau de la rue de Baie-Saint-Ludger tel que décrit dans l'offre de service datée du 23 septembre 2010, au coût de 4 200 \$, plus taxes.

Il est également résolu que le montant sera pris à même le surplus accumulé.

2010-10-246
5422

**DEMANDE D'INTERVENTION PONT ÉMILE-LAPOINTE –
MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

- CONSIDÉRANT QUE** le pont couvert Émile-Lapointe est sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec;
- CONSIDÉRANT QUE** le matériel des culées se perd au travers des roches des cages de bois;
- CONSIDÉRANT QUE** cette perte a pour conséquence de créer des affaissements des approches du pont;
- CONSIDÉRANT QUE** les approches du pont sont de responsabilité municipale, mais que la cause des débris relève du ministère des Transports.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de demander au ministère des Transports de colmater les culées et de corriger le niveau des approches du pont par la pose d'un enrobé bitumineux.

2010-10-247
5422

CENTRAIDE CÔTE-NORD – DEMANDE DE DON

- CONSIDÉRANT** la demande de don reçue de Centraide Haute-Côte-Nord/Manicouagan en septembre 2010.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil et résolu à l'unanimité, de faire un don de 100 \$ à Centraide Haute-Côte-Nord/Manicouagan pour sa campagne de financement.

2010-10-248
5422

JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT – DEMANDE DE DON

- CONSIDÉRANT** la demande de don reçue d'Espace Côte-Nord en septembre 2010.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard et résolu à l'unanimité, de faire un don de 100 \$ à Espace Côte-Nord afin de souligner la Journée nationale de l'enfant qui se tiendra le 20 novembre 2010.

2010-10-249
5422

**CAMPAGNE DE FINANCEMENT – ASSOCIATION DU CANCER DE
L'EST DU QUÉBEC**

- CONSIDÉRANT** la demande de don reçue de l'Association du cancer de l'Est du Québec en date du 23 septembre 2010.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand et résolu à l'unanimité, de faire un don au montant de 100 \$ à l'Association du cancer de l'Est du Québec.

2010-10-250
5423

DEMANDE DE DON – LE RÉPIT DANIEL POTVIN INC.

CONSIDÉRANT

la demande de don faite par Le Répît Daniel Potvin qui est un organisme qui dispense des services de répît et de gardiennage aux personnes ayant une déficience intellectuelle et/ou physique.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 100 \$ au Répît Daniel Potvin inc.

2010-10-251
5423

DEMANDE DE DON – FABRIQUE ST-ANTOINE DE LES BUISSONS

CONSIDÉRANT QUE

la demande d'aide financière reçue de la fabrique St-Antoine de Les Buissons pour des réparations majeures à la toiture de l'église.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 5 000 \$, à la fabrique St-Antoine de Les Buissons pour des réparations majeures à la toiture de l'église.

2010-10-252
5423

FORMATION – LA RÉDACTION DE DOCUMENTS : LES RÉGLEMENTS ET POLITIQUES

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à assister à la journée de formation «La rédaction de documents : les règlements et politiques » qui aura lieu le 28 octobre 2010, à Baie-Comeau, au coût de 215 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette journée de formation.

2010-10-253
5423

FORMATION – LOBBYISME ET ÉTHIQUE : ÇA CONCERNE AU PREMIER CHEF LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à assister à la journée de formation «Lobbyisme et éthique : ça concerne au premier chef le directeur général » qui aura lieu le 10 novembre 2010, à Baie-Comeau, au coût de 215 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette journée de formation.

2010-10-254
5423

ACHAT – SYSTÈME INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE

l'équipement informatique du bureau municipal est désuet;



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

CONSIDÉRANT QUE

les installations de Windows 7 Pro OEM fr et Microsoft Office 2010 sont devenues nécessaires;

CONSIDÉRANT

la soumission reçue de PG Mensys pour la fourniture et l'installation d'un serveur et 4 postes de travail;

CONSIDÉRANT QUE

l'ordinateur pour le service des loisirs demeurera installé en réseau.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat d'un équipement informatique pour le bureau municipal soit un serveur et 4 postes de travail, ainsi que l'installation de Windows 7 Pro et Microsoft Office 2010 auprès de PG Solutions, au coût de 13 313,61 \$, taxes et installation incluses.

Il est également résolu que le montant sera pris à même le surplus accumulé.

2010-10-255
5424

PROJETS – POLITIQUE FAMILIALE

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité désire participer à la continuité de projets qui sont liés à la poursuite des objectifs de la politique familiale municipale;

CONSIDÉRANT QUE

la Maison des jeunes Le SQUAT désire poursuivre l'activité des repas communautaires 1 fois/semaine;

CONSIDÉRANT QUE

les inscriptions pour les minis Art'Scène, ne couvrent pas les frais de la personne-ressource qualifiée qui va les superviser lors des pratiques en vue du spectacle pour la semaine des bénévoles 2011.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, qu'un montant de 1 100 \$ soit remis à la Maison des jeunes Le SQUAT pour les repas communautaires et qu'un montant de 1 000 \$ (environ) soit remis pour aider à couvrir les frais de la personne-ressource qualifiée pour superviser les minis Art'Scène.

Il est également résolu de prendre le montant de 2 100 \$ dans le Fonds Touloustouc.

2010-10-256
5424

NOMINATION – TABLE D'HARMONISATION AMÉNAGEMENT FORESTIER

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, de nommer M. André Lepage, maire, comme représentant de la municipalité de Pointe-aux-Outardes afin de siéger à la Table d'harmonisation de l'aménagement forestier d'Abitibi Bowater.

2010-10-257
5424

MANDAT ARPENTAGE – RELOCALISATION D'UN TRONÇON DE LA RUE LABRIE

CONSIDÉRANT

l'offre de service du Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres, pour la préparation des descriptions techniques des parcelles de terrains à acquérir pour la construction

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



du nouveau tronçon de la rue Labrie ainsi que le lotissement de ces parcelles.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, de mandater le Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres, afin de préparer les descriptions techniques des parcelles de terrain à acquérir et de procéder au lotissement de ces parcelles de terrain pour un montant de 3 786 \$, plus les taxes applicables.

AFFAIRES NOUVELLES

2010-10-258
5425

TRANSFERT D'UN RÉSEAU D'ÉGOUT PRIVÉ À LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE pour cesser l'exploitation d'un réseau d'égout privé, une autorisation du ministre de l'Environnement est nécessaire en vertu de l'article 32.7 de la Loi sur la qualité de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit s'engager à prendre possession du réseau d'égout dès que l'autorisation du ministère de l'Environnement sera émise.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard et résolu à l'unanimité, de confirmer au ministre de l'Environnement que la municipalité s'engage à prendre possession du réseau d'égout du parc de maisons mobiles situé sur la rue David aussitôt que l'autorisation sera émise.

2010-10-259
5425

AMÉNAGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE À BAIE-SAINT-LUDGER

CONSIDÉRANT QUE la piste cyclable serait aménagée sur les terrains de Semences Élite;

CONSIDÉRANT QUE ces terrains sont situés dans une zone agricole protégée;

CONSIDÉRANT QUE nous devons adresser une demande à la CPTAQ afin d'avoir l'autorisation d'aménager la piste cyclable en zone agricole.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, à faire la demande à la CPTAQ afin d'avoir l'autorisation d'aménager une piste cyclable sur les terrains de Semences Élite.

Il est aussi résolu d'autoriser le paiement de 259 \$ au Ministre des finances du Québec pour faire la demande à la CPTAQ.

DÉPÔT - PÉTITION

M. Hector Poirier dépose une pétition de plus de 750 signatures concernant le mauvais état de la rue de Baie-Saint-Ludger.

Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

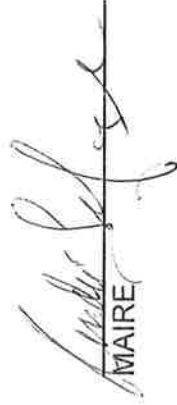
PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite la population à poser des questions.

2010-10-260
5426

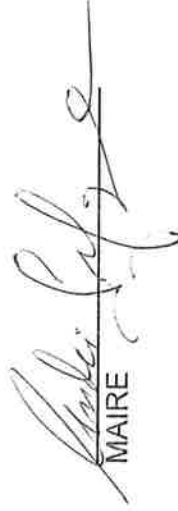
FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit levée; il est 20 h 45.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE